



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réhabilitation de l'étang de Berre

Question au Gouvernement n° 144

Texte de la question

RÉHABILITATION DE L'ÉTANG DE BERRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Zulesi, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Marc Zulesi. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, ma circonscription est riveraine du plus grand étang d'eau salée de France, d'une superficie supérieure à la Ville de Paris : je veux parler de l'étang de Berre.

Pendant des décennies, ce joyau écologique, pépite des Bouches-du-Rhône, a malheureusement été victime de rejets conséquents de produits chimiques et de dégradations dues à une urbanisation galopante. Le constat est accablant : la faune et la flore subaquatiques ont été en grande partie détruites.

Mais les temps ont changé. Aujourd'hui, les associations, les élus et les habitants aspirent unanimement à la réhabilitation de l'étang de Berre. Ce renouveau écologique permettrait le retour d'une biodiversité riche, mais aussi la création de milliers d'emplois dans les secteurs du tourisme et de la pêche.

Pour réaliser cet objectif, il y a une solution, saliniser une eau devenue trop douce, et il y a un moyen, remettre en eau le tunnel du Rove, qui reliait la Méditerranée à l'étang. (*« On n'est pas mardi matin ! » sur les bancs du groupe LR.*)

En avril dernier, un rapport commandé par le ministère de l'écologie...

M. Christian Jacob. Il ferait mieux de nous donner des sous en plus !

M. Jean-Marc Zulesi. ...avait jugé possible la mise en place d'un débit de dix mètres cubes par seconde en perçant un conduit dans ce tunnel. Cette solution aura certes un coût financier, mais ses retombées seront bien supérieures, aux niveaux écologique, économique et humain.

Monsieur le ministre, quelles sont vos perspectives d'actions pour la réhabilitation de l'étang de Berre ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, d'abord, je tiens à vous rassurer : même si la tentation d'ignorer le sujet sur lequel vous m'interpellez me traversait l'esprit, il ne se passe pas un jour sans que convergent vers moi ce cri d'espoir et cette attente partagés dans votre territoire. (*Sourires et exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Comme vous l'avez dit, anciennement salé, l'étang de Berre est devenu depuis de longues années un étang d'eau douce, excessivement pollué. Mais sa restauration ne peut pas se faire à n'importe quel prix.

Nous partageons évidemment votre priorité. L'objectif, auquel nous parviendrons ensemble, est bien de dépolluer rapidement cet étang. En revanche, l'expertise que vous venez d'évoquer et dont nous avons reçu les conclusions en juin, nous inspire quelques interrogations sur la méthode que vous proposez.

Les études menées par les experts soulignent en effet que les apports artificiels de grandes quantités d'eau salée ne sont pas forcément la meilleure option, et qu'il existerait de techniques plus douces, plus respectueuses de l'écosystème.

M. Aurélien Pradié. Les sacs de sel ?

M. Nicolas Hulot, ministre d'État . En effet, non seulement l'utilisation du canal du Rove actuellement obstrué, pour alimenter l'étang en eau de mer via un système de pompage, serait très coûteuse – 25 millions d'euros – mais son résultat serait très incertain. Il nous paraît donc nécessaire d'en débattre immédiatement avec les partenaires locaux et d'examiner les propositions alternatives plus douces.

M. Éric Diard. Il n'y en a pas !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État . En parallèle, des dispositifs d'observation seraient utiles pour comprendre le fonctionnement de cet écosystème. Il est possible par exemple de jouer sur la courantologie faible des étangs ou sur d'autres facteurs, notamment le mistral,...

M. Éric Diard. C'est une usine à gaz, ça !

M. Aurélien Pradié. C'est de la poésie !

M. Nicolas Hulot, ministre d'Étatet de remettre en état les ouvrages existant sur les digues.

M. Éric Diard. Il ne faut pas écouter les technocrates !

M. Nicolas Hulot, ministre d'État . Pour conclure, le ministère est prêt à réfléchir sans tarder avec vous et avec l'ensemble des acteurs locaux afin de trouver des solutions pour l'étang de Berre. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 144

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 octobre 2017](#)